L'Écho de la Diablée

La lettre d'information de la commune de Réallon

Numéro 3 – 2003

REALLON

Sommaire

- Le mot du Maire 2
- Election municipale partielle de septembre 2003 3
- Benvenua à Desdiè Hernandez è Eric Loumarchant lous nouvéous counseillés municipaùs 3

L'ACTION COMMUNALE

Tourisme et Environnement 3
- Contrat linéaire – Vente de forfaits de remontées mécaniques liés à des lits banalisés 3
- Vers la certification Qualité du service des remontées mécaniques de Réallon 3
- Tarifs des remontées mécaniques 2003/2004 3

Travaux et patrimoine 3
- Servitude d'utilité publique sur le domaine skiable 3
- Aménagement de la piste SCORPIUS 3
- Acquisition d'un véhicule 4x4 et d'un engin de damage 3
- Installation d'un nouveau système de billetterie 4
- Confortement et extension du réseau d'enneigement artificiel 4
- Halte-garderie – Station de REALLON 4
- Travaux coordonnés – REALLON « Est » 4
- Construction de quatre logements au chef lieu 4
- Amélioration de la station d'épuration de Pra-Prunier 4
- Four des Rousses et de Réallon 4
- Désenclavement du village des Méans 5

Agriculture, forêt et pastoralisme
- Animation foncière pour un projet de développement local et la mise en place d'un observatoire foncier 5
- Voirie rurale : réfection... 5
- Entretien de la voirie rurale 5

En bref
- Un point sur le déneigement 5
- Attribution de subvention aux associations locales 5
- Maisons et villages fleuris 5
- Mardi 19 Août : AUTREFOIS… 5

LA VIE ASSOCIATIVE
- Comité des fêtes 6
- De la fête de l'Amontagnage à la foire aux bestiaux 6
- Fête patronale 6
- Fêtes du pain 6
- Le Club « Le Mourre Froid » 7
- L'association des parents d'élèves 7
- Vie scolaire 7
- Fêtes de fin d'année 7
- Réallon, la porte d'entrée méridionale du Parc national des Ecrins 7

ETAT CIVIL
- Naissances - Décès - Mariage - Divers 8

DIVERS
- Les gouttes d'eau font des fleuves… 8
- Bibliothèque 8
- Office du tourisme 8
- A noter les dates des fêtes de l'été 8
- Halte garderie « Les chocolats chauds » 8
- Mise en vente de l'ancien presbytère communal 8

Le Mot du Maire

L'année 2003 vient de s'achever, marquée principalement par la guerre en Irak, la préparation de l'élargissement de l'Union Européenne à 25 membres mais aussi par une forte action réformatrice de notre gouvernement au niveau de la société francaise. Les lois portant sur l'organisation décentralisée de la république, sur la réforme des retraites, sur l'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées, sur les nouvelles dispositions du RMI et sur l'instauration du RMA figurent parmi les plus marquantes.

Plus localement le Ministre Gilles de ROBIEN a acté la poursuite du passage de l'autoroute A51 par le Champsaur ce qui est très positif pour notre commune. Le projet de Pays du Parpaillon Serre-Ponçon s'est précisé : la charte de Pays a été adoptée, le périmètre ayant été officialisé en 2003. Le syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (SMICTOM) a poursuivi une intense activité : sur la mise aux normes et le projet d'extension de la déchetterie de Pra-long ainsi que sur le projet de création d'une deuxième déchetterie à la Paroisse sur la commune de Savines-le-Lac.

2003 a vu l'aboutissement de réalisations marquantes dans notre commune de Réallon : sur la partie « EST » du Chef-lieu, le renforcement du réseau d'alimentation en eau potable, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, ainsi que le renforcement du réseau d'éclairage public ont vu le jour. La station d'épuration de Pra-Prunier a été mise aux normes. Dans le secteur de l'agriculture, le travail d'animation foncière favorisé par la numérisation du cadastre s'est poursuivi en vue de mettre en œuvre une politique d'agrandissement et d'installation des exploitations. Dans le domaine social, le chantier pour la construction de 4 logements sociaux au Chef-lieu a été lancé et le financement a été acquis pour l'achat d'un local halte garderie à la station. Dans le domaine du tourisme, l'aménagement de la piste sous le téléski de l'Areyer a vu le jour précédé par la lourde mise en place de servitudes au titre de la loi montagne sur l'ensemble du domaine skiable.



Un engin de damage de même qu'un nouveau système de billetterie et de contrôle d'accès main libre très performant ont été acquis.

Toutes ces actions ou réalisations contribuent à un développement toujours plus harmonieux de notre commune. Aussi au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, j'adresse de chaleureux remerciements à tous ceux qui ont œuvré à nos cotés au service de la collectivité :

- aux différentes sociétés ou associations ayant conduit des actions favorables au développement et à l'animation de notre commune

- aux adjoints, conseillers municipaux et employés municipaux, qui ont fait preuve de beaucoup de disponibilité et d'efficacité

- aux responsables élus et personnels des structures intercommunales auxquelles adhère la commune, qui ont toujours aidé au traitement de nos dossiers de même que les agents des différents administrations présentes dans le canton.

Enfin chère concitoyenne et cher concitoyen, je vous souhaite une bonne année 2004 en ayant une affectueuse pensée pour ceux qui sont dans la peine ou luttent contre la maladie et en vous adressant ainsi qu'à tous les membres de votre famille mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour 2004. ■

Adrien GLEIZE
Maire de Réallon
Conseiller général du canton
de Savines le Lac







L'action communale

Election municipale partielle de septembre 2003

Suite à la démission de Pierre BURGARD et de Claudine PEYRON des élections partielles ont eu lieu les 21 et 28 septembre 2003 pour pourvoir à leur remplacement. Didier Hernandez a été élu au premier tour avec 77 voix et Eric LEMARCHAND au second tour avec 47 voix. Le 03 octobre, Didier HERNANDEZ a été élu 1er Adjoint et Vice-président de la commission municipale « tourisme et environnement » et Eric LEMARCHAND a été élu Vice-président de la commission municipale « urbanisme et impôts ». ■

Benvenua à Desdiè Hernandez è Eric Loumarchant lous nouvéous counseillés municipaùs

Desdié, tout lou mondè lou counéis. Marseillés et menairè de travaus en retraita, dèpi n'a vouta jardinié et passa soun tèns a amusa sas petchounas meinas. A sous moumens perdus, loù troubaré lou fusiou sus l'espala après las lébrès. Lou très otobre, a près en gradé dè maï. Lou vouaqui prémié adjunt aù maire.

Eric véou, nous vèn dè bassa Nourmandié. Es arriba vouaqui dès ans à si vouré lou trouba , ana fairè un tourt dou cairè dou miei es Rousses. A mench què treini sas botas où bort dou riou a la pesca è mè Lili. Maco estruca lous ravins per ramassa dè claps à lous estudia. ■

Bienvenue à Didier Hernandez et Eric Lemarchand les nouveaux conseillers municipaux

Didier tout le monde le connaît. Marseillais et conducteur de travaux en retraite, depuis beaucoup de temps il jardine et passe son temps a amuser ses petits enfants. A ses moments perdus, vous le trouverez le fusil sur l'épaule a chasser le lièvre. Le 3 octobre il a pris un grade de plus le voilà premier adjoint au maire.

Eric, lui nous vient de basse Normandie. Il est arrivé voilà 10 ans et si vous voulez le trouver, allez faire un tour du côté des Mi au Rousses. A moins qu'il ne traîne ses bottes au bord du torrent à la pêche avec Lili (son chien). Avec ça, il défriche les ravins pour ramasser des pierres et les étudier. ■

Tourisme et environnement

Contrat linéaire - Vente de forfaits de remontées mécaniques liés à des lits banalisés à l'Agence immobilière R.E.I.

Suite à la résiliation du Contrat linéaire, un protocole d'accord transactionnel a été signé et a fonctionné pendant la saison d'hiver 2002 / 2003. En décembre 2003 une convention de vente de titres de remontées mécaniques liés à des lits banalisés a été signée et fonctionne pendant la saison hivernale 2003 /2004. ■

Vers la certification Qualité du service des remontées mécaniques de Réallon

La commune de Réallon a créé la Z.A.C. de Pra Prunier et la station de ski et de tourisme en 1985. Son objectif déjà était d'assurer l'économie locale en donnant une dynamique qui permette de pérenniser l'activité humaine dans la vallée de Réallon.

Depuis 1991, la Mairie de Réallon a repris la gestion directe du domaine skiable. Elle recherche depuis lors la meilleure qualité des remontées mécaniques et du domaine skiable pour la satisfaction de ses clients.

La station de Réallon a de nombreux atouts reconnus, tels que sa situation entre le lac de Serre-Ponçon et le Parc national des Ecrins, son domaine skiable cohérent et attractif et la qualité de son équipement.

Le marché des stations de sports d'hiver et de tourisme est de plus en plus concurrentiel, c'est pour satisfaire au plus près le client que le Conseil municipal travaille à la plus grande qualité du service.

Pour améliorer encore la gestion du service et la sécurité des installations, la commune met en place une démarche « qualité », avec pour objectif la certification de la maintenance des remontées mécaniques selon la norme ISO 9001 version 2000 pour l'année 2005. En parallèle, l'ensemble du service s'engage dans la démarche qualité, pour une certification globale envisagée d'ici fin 2006.

Les objectifs de cette démarche sont de :

- satisfaire encore mieux le client,
- répondre aux besoins de traçabilité,
- garantir la sécurité des installations,
- accroître l'efficacité de la gestion du service.

A cet effet, le cabinet OVALIS a été recruté pour assister le personnel de la Régie dans sa démarche, en s'associant au SIVU de Pelvoux-Vallouise pour réaliser une économie d'échelle et créer une plus grande dynamique et une émulation. Le coût de cette assistance est de 6.335 Euros H.T. avec une aide de l'Etat à hauteur de 30%. ■

Tarifs des remontées mécaniques Saison 2003/2004.

Le Conseil municipal a modifié certains tarifs afin d'égaliser les proportions des tarifs entre eux, ce qui a conduit à appliquer une augmentation sur l'ensemble inférieure à 2%.

Quelques tarifs à titre indicatif :

- Carte mains-libres 3 euros,
- Journée adulte 13,5 euros,
- Journée enfant ou sénior : 11,7 euros,
- 5 heures adultes : 16,7 euros,
- 5 heures enfants ou sénior : 14,3 euros,
- 6 jours adultes : 76,2 euros,
- 6 jours enfants ou sénior : 64,4 euros,
- Baby : 1 euro, et 5 euros pour un bracelet 6 jours. ■



Travaux et patrimoine

Servitude d'utilité publique sur le domaine skiable

La commune de Réallon a institué sur le domaine skiable alpin de la Station de Réallon, une servitude d'utilité publique affectant l'utilisation des sols, dans la classe des servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements, ceci au titre de l'article 53 de la loi « Montagne » du 10 janvier 1985.

Cela permet à la commune de procéder à la régularisation foncière de l'ensemble de son domaine skiable et de réaliser sur l'ensemble du domaine, des travaux d'entretien et d'amélioration de pistes, de remontées mécaniques ou des installations d'enneigement artificiel. ■

Aménagement de la piste SCORPIUS

Cet automne, l'aménagement de la piste de l'Areyer a été réalisé par l'entreprise Allamanano avec Ad2i comme maître d'œuvre. Les travaux ont consisté à réaliser la correction des dévers et le reprofilage complet de la piste existante. La piste a été nommée Scorpius, elle vient compléter ses sœurs aux noms de constellations.

Le coût total des travaux s'élève à 88 445 euros H.T., les aides financières à hauteur de 60% proviennent de l'Union européenne, la Région et le Département des Hautes-Alpes. ■

Acquisition d'un véhicule 4x4 et d'un engin de damage



Le service des remontées mécaniques a fait l'acquisition d'un véhicule 4X4 en remplacement de l'ancien. Le coût de l'acquisition est de 17.500 euros H.T. dont 44 % de subvention provient du Conseil Général ainsi que d'un engin de damage de marque KASSBOHRER pour le domaine skiable alpin, équipé d'un treuil, puissance 300 CV (modèle Pisten Bully 300) et adaptation d'un engin de damage existant (PB 240) pour les pistes de ski de fond.
Coût de l'acquisition : 170.000 euros H.T. ■

Installation d'un nouveau système de billetterie

Le nouveau système de billetterie et de contrôle d'accès « mains libres » est opérationnel et fonctionne depuis l'ouverture de la station de Réallon le 20 décembre 2003. En début d'année 2003, le Conseil municipal s'était trouvé devant un choix délicat. En effet, le système d'accès alors en place avait atteint sa limite de fiabilité : les interventions de dépannage étaient de plus en plus nombreuses et les pièces détachées nécessaires au bon fonctionnement du système n'étaient plus fabriquées. Cependant, les édiles tenaient à pérenniser le fonctionnement des heures ou journées non consécutives, particulièrement apprécié par la clientèle locale et régionale. Ce choix nécessitait une évolution vers un système « mains libres » permettant la gestion des heures non consécutives. La société TEAM AXESS a été retenue, ayant présenté l'offre la plus complète et la plus accessible financièrement, tout en ayant l'avantage de réduire les coûts de fonctionnement, et notamment de consommables. Le coût de cet équipement s'élève à la somme de 89.500 euros H.T., il est financé à 60% par l'Union européenne, la Région et le Département des Hautes-Alpes. Le Conseil municipal, par souci de promotion, a par ailleurs fait le choix de ne pas faire subir d'augmentation forte des tarifs en conséquence de cet investissement.

Accès mains libres - MODE D'EMPLOI

Aujourd'hui, chaque client a accès au domaine skiable après avoir fait l'acquisition de sa carte d'accès au prix de 3 €. Cette carte est rechargeable et réinscriptible pendant plusieurs saisons, c'est l'unique support de tous les forfaits de remontées mécaniques du domaine skiable de Réallon. Il suffit alors de glisser la carte dans une poche en haut du corps de préférence, loin des clefs ou du portable, et de passer entre les bornes de contrôle. Les forfaits horaires peuvent être prolongés à volonté, et ils peuvent être consommés à la carte, heures par heures, tout au long de la saison. Des points bonus « fidélité » sont comptabilisés à chaque achat d'un forfait classique et permettent de gagner des heures gratuites. ■

Renseignements : **04 92 44 29 09**.

Confortement et extension du réseau d'enneigement artificiel

L'installation de neige artificielle existe aujourd'hui du front de neige au niveau intermédiaire de la Station, sur 6 hectares sur les pistes Pégase, Pictor et Bambi desservies par le télésiège du Clot des Aurans, le téléski à corde Baby et le téléski du Courtier. Un projet d'extension va être réalisé sur la piste Scorpius desservie par le téléski de l'Areyer, ce qui vient augmenter l'installation de 2 hectares supplémentaires.
Un projet d'amélioration et d'extension de l'installation de neige artificielle consiste d'une part à améliorer l'installation existante par l'acquisition d'enneigeurs complémentaires, remettre à niveau la station de pompage, automatiser et superviser l'installation. D'autre part il s'agit d'étendre l'installation de neige artificielle existante par la liaison entre les pistes équipées pour atteindre 8,5 hectares de neige de culture et enfin étudier la faisabilité de l'équipement d'une piste jusqu'au sommet de la Station pour atteindre 12,5 hectares d'enneigement artificiel, alimentée par une réserve collinaire supplémentaire ou grâce à l'agrandissement de celle existante et la réalisation d'un [...]

forage d'exploitation pour compléter les ressources en eau. Outre l'extension de l'installation de neige artificielle, cette amélioration permettrait plus de réactivité face aux conditions météorologiques avec une capacité de production accrue. L'objectif global du projet est de garantir une plus grande durée d'ouverture du domaine et de limiter les ouvertures partielles dues au manque ou à l'absence de neige. ■



Halte-garderie - Station de REALLON

En 2002, La Commune et La S.A.T.R. ont décidé de conventionner pour permettre la construction du bâtiment de la halte-garderie de la Station de REALLON, et pour organiser la prise en charge de la gestion et du fonctionnement de cette structure.

Après études et appel d'offres, il est apparu plus avantageux de procéder à l'acquisition d'un bâtiment existant (ex-local musical appartenant à la SA Réseau Elzéard Immobilier) après son réaménagement à usage de halte-garderie, le coût de l'acquisition de ce local étant d'un montant de 198.184 euros H.T.

La Communauté de Communes du Savinois Serre-Ponçon a décidé de prendre à sa charge l'autofinancement de cette acquisition, le montant de cet autofinancement s'élevant à la somme de 59.460 euros.

Sachant que la S.A. R.E.I. est actionnaire de la S.A.T.R., et qu'à ce titre elle est partie prenante des différentes relations ayant trait à l'application de la Convention de Z.A.C., certains différends existent entre la commune et ces sociétés. Plusieurs tentatives de règlement de ces différends ont été faites, et après négociation, le conseil municipal a confirmé sa volonté d'acquisition du local et a fixé les conditions de cette acquisition. Une convention est aujourd'hui proposée à R.E.I. pour formaliser les engagements et procéder à l'acquisition. ■

Travaux coordonnés – REALLON « Est »

Les travaux de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable et de mise en souterrain des réseaux téléphoniques et d'éclairage public ont été effectués au cours de l'année 2003 à Réallon « Est ». Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise AZUR Travaux de Sisteron en collaboration avec l'entreprise MINETTO. (Travaux réalisés dans le cadre de travaux coordonnés avec la Fédération Départementale d'Electrification des Hautes Alpes pour 63 080€ H.T. de travaux d'enfouissement de réseaux).

Ces travaux ont été complexes à réaliser vu notamment l'étroitesse des rues, ce qui a généré un retard d'exécution. D'autre part, et dans le cadre de ces travaux, il a été convenu la mise en place d'un réseau d'irrigation pour desservir le quartier « Est » de Réallon. Montant total du marché passé avec l'entreprise AZUR Travaux 168.060 € H.T. ■

Construction de quatre logements au chef lieu

Depuis la fin du mois de novembre d'autres travaux sont en cours dans le village de Réallon c'est la réalisation par la société ERILIA de 4 logements sociaux à usage locatif. C'est l'entreprise ENBTP Nicolas qui exécute le gros œuvre. La réalisation de ces 4 logements va permettre à de nouvelles familles de pouvoir s'installer sur la commune. ■

Amélioration de la station d'épuration de Pra-Prunier

Les travaux d'extension de la station d'épuration de Pra-Prunier ont consisté à construire un local de prétraitement et à réaliser des drains supplémentaires. Sa modernisation et sa remise en état ont compris la réfection des prise à boues ainsi que de la couverture du décanteur. Lors des travaux en cours au mois de juin, il est apparu une dégradation importante des plaques internes du décanteur digesteur occasionnant une dépense supplémentaire de 20 000 euros, portant le montant total des travaux réalisés à 106 000 euros H.T.. ■

Four des Rousses et de Réallon

En vue d'assurer la sauvegarde et la mise en sécurité des deux édifices à forte valeur patrimoniale, la commune est en train d'étudier la possibilité de supprimer les sections syndicales des fours des Rousses et de Réallon. Pour cela, une lettre va être adressée aux électeurs de chaque section. Le transfert des biens à la Commune sera effectué si deux tiers d'entre eux y sont favorables.

Un avant-projet sommaire visant à restaurer et à réhabiliter le bâtiment dans lequel se trouve le Four des Rousses a été réalisé par M. GARIN, Architecte.

Vu le montant annoncé, le Conseil municipal a souhaité que le coût des travaux soit revu à la baisse et que des aides financières soient recherchées en vue de la réhabilitation de ce bâtiment. ■

Désenclavement du village des Méans

Pour procéder au désenclavement du village des Méans, une réunion a eu lieu avec les habitants du village. L'avant projet sommaire présente 3 variantes :

- **Variante n°1** : désenclavement par l'Est du village avec élargissement du chemin existant,

- **Variante n°2** : désenclavement par le centre du village avec élargissement du chemin existant,

- **Variante n°3** : désenclavement par l'Ouest du village avec création d'un chemin.

Suite à cette réunion, il a été demandé à l'ONF de préparer un avant-projet détaillé sur la variante n°3 en espérant que les acquisitions foncières ne constitueront pas un point de blocage pour la réalisation de cette opération. ■

Agriculture, forêt et pastoralisme

Animation foncière pour un projet de développement local et la mise en place d'un observatoire foncier

Dans le cadre d'une action expérimentale d'animation foncière, la mise en place d'un observatoire foncier, la constitution d'une base de données ainsi qu'une animation foncière ont été effectués par la SAFER et l'ADASEA. Cette action d'animation foncière est conduite pour favoriser l'installation d'agriculteurs, la diversité des activités agricoles et le développement des activités avec pour objectif principal de lutter efficacement contre la fermeture des paysages.

Constitution d'une base de données, numérisation des plans cadastraux et animation foncière.

Coût de la prestation : 57.168 euros H.T.. ■

Voirie rurale : réfection des ponts de la Cure et du Villard

Un dossier de demande de financement a été déposé auprès de Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et du Conseil Général des Hautes-Alpes afin d'obtenir une aide financière au titre de l'Objectif 2. Les aides financières sont obtenues,.Une consultation sera lancée auprès des entreprises en vue de la réalisation de ces travaux en ayant comme maître d'œuvre l'ONF. ■

Entretien de la voirie rurale

Des travaux d'entretien de la voirie rurale ont été réalisés au cours du printemps par les services municipaux sur les chemins de desserte agricole et pastorale : chemin des Touisses et du Combaras, chemin de Champ Long à Clôt des Noyers, ainsi que sur l'ensemble des chemins situés à l'Ubac de la Commune. ■

En bref

Un point sur le déneigement

Depuis la réorganisation des services de l'Equipement au début de l'hiver 2000 il y a eu quelques changements pour le déneigement des routes départementales à Réallon. En effet suite à une convention signée entre le Conseil Général des Hautes Alpes et la commune de Réallon, le tractopelle de la commune en partie financé par le département déneige la R.D. 241 qui part de la mairie et arrive à la chapelle aux Gourniers et la R.D. du monument aux morts et arrive à l'église. Le tractopelle déneige également les voies communales accessibles.

Les équipes du Département viennent en renfort sur ces R.D. quand il y a un problème majeur au niveau du déneigement à effectuer par les services de la commune. En souhaitant une bonne compréhension de la part des usagers de la route. ■

Attribution de subvention aux associations locales.

Pour l'année 2003, la commune de Réallon a attribué les aides suivantes aux associations locales :

- Club du 3ème âge : 800 euros
- A.D.M.R. « Le Grand Morgon » : 500 euros
- Association Ski et Nature Serre-Ponçon : 230 euros
- Ski club de Réallon : 1800 euros
- Ecole Intercommunale Musique « A tous vents » : 290 euros
- A.I.C.A. : 230 euros
- Téléthon : 230 euros
- Gaule de Savines Le Lac : 160 euros
- Association de Parents du Groupe Scolaire : 200 euros
- Coopérative scolaire de REALLON : 750 euros
- Office de tourisme de Réallon : 12.195 euros. ■

Maisons et villages fleuris

Le 24 juillet dernier la commission départementale d'attribution des prix des maisons et villages fleuris était de passage dans notre commune.

La remise des prix a eu lieu le 27 novembre dans les locaux de l'hôtel du département à Gap. Un prix dans la catégorie des jardins de maisons individuelles a été attribué à Jean Paul Gleize. Les encouragements sont allés au restaurant « chez Riton » aux Gourniers de Réallon.

Bravo aux lauréats et à l'année prochaine. ■

Antoine Gleize

Mardi 19 Août : AUTREFOIS…

Grâce à la participation de notre commune, le Centre de l'Image de Montagne a diffusé le mardi 19 août deux films anciens sur notre région.

Ce sont plus de 70 personnes qui ont pu revivre la vie en 1927 de Gap à Briançon, et celle de 1938 dans toutes les Hautes-Alpes en passant par Sisteron. Tous les participants ont été enchantés par cette soirée souvenir, chacun souhaitant pouvoir bénéficier d'autres projections de ce genre. ■

Antoine Gleize





Le Comité des fêtes.




De la fête de l'Amontagnage à la foire aux bestiaux.

Comité des fêtes

Lors de l'Assemblée Générale du Comité des fêtes du 5 décembre, le Président a tenu à remercier chaleureusement tous les bénévoles présents à cette assemblée et ceux présents lors des différentes manifestations, et a fait remarquer l'absence de tous les autres qui ne se sont jamais déplacés ni ont participé à aucune manifestations.

Lors de cette assemblée le bureau a été renouvelé :

Le nouveau Président est Léa Peyron qui succède à Cédric Boéro. Le secrétaire est E. Lemarchand, le trésorier C. Bouvier Les dates des fêtes du pain et autres fêtes patronales ont successivement été arrêtées : 4 juillet : fête patronale, 18 juillet et 8 août : fêtes du pain.

Le comité des fêtes vous fait part de ses meilleurs vœux. ■

Cédric Boero

De la fête de l'Amontagnage à la foire aux bestiaux

Par une journée propice à la ballade la montée des vaches a eu lieu le 12 juillet vers l'alpage de Chargés. Innovation cette année puisque la plupart des personnes accompagnant les éleveurs ont terminé la promenade à la cabane du pré d'Antoni. Le père Félix Caillet qui devait célébrer la messe, n'a pas pu officier. Il était malade et s'est bien remis depuis cette date.

L'apéritif a néanmoins été servi après que M. le Maire ait prononcé son allocution de bienvenue. Après avoir passé l'été au grand air et en liberté sous la surveillance de Michelle Hagard, les vaches sont redescendues la veille de la foire. A noter qu'une partie seulement des éleveurs ont amené leurs bêtes ce qui est dommageable pour la pérennité de cette manifestation. D'autant qu'un concours avec remise de prix et de médailles, organisé par « Bébert » avec l'appui de la Mairie , de la Chambre d'agriculture et de divers commerçants ayant fait le déplacement, clôturait cette journée.

Comme chaque année les alpages du Laus et de Réallon ont été pâturés par les ovins.

On retiendra la naissance à la cabane du Vallon de Simon le fils d'Anaïs Guillot et de son compagnon Jean-François Louge. ■

Antoine Gleize

Fête patronale

Dans le cadre de la vie de la vallée, le comité des fêtes a pu cette année encore animer trois rendez-vous désormais traditionnels.

Le 6 juillet 2003, la fête patronale organisée et animée par le Comité des fêtes, a remporté un vif succès, avec de nombreux visiteurs.

Dés le matin, le Ball-trap fut très apprécié, en particulier grâce à la location d'un lanceur automatisé.

A midi, l'apéritif offert par la municipalité a permis de regrouper les Réallonais. Le concours de pétanque fut un franc succès (32 doublettes), ainsi que les animations pour les plus jeunes et la pêche à la truite (de belle taille, mais peu « mordeuses ») organisée dans le trou d'eau du Lacas. Quelques grillades ont terminé la journée. Les membres du comité des fêtes, déjà fortement sollicités dans la journée regrettent de ne pas avoir pu organiser une soirée dansante faute de bénévoles pour assurer la nuit. ■

Antoine Gleize

Fêtes du pain




Durant l'été deux fêtes du pain, organisées et animées par le Comité des fêtes, se sont déroulées les 20 juillet et 10 août. Ces rendez-vous fortement appréciés par les visiteurs, sont désormais l'occasion pour bon nombre d'un « pèlerinage » annuel dans notre vallée.

Dans le cadre de ces animations ont été invités à participer le groupe des anciens « le Mourre Froid », avec leurs pâtisseries traditionnelles, et les chevriers du Forest du Bayle.

Pour ces animations, nous remercions chaleureusement les bénévoles, en souhaitant que d'autres personnes motivées par l'évolution de la notoriété de la vallée se joignent à l'équipe en place, trop petite pour assurer des animations plus fréquentes. Pourtant les projets sont nombreux. ■

Antoine Gleize

Le Club « Le Mourre Froid »

Il compte 43 adhérents, qui ont participé aux différentes activités. Une fois par mois, nous nous sommes réunis pour un après-midi jeux (belote, triominos, scrabble). Un goûter est pris en commun grâce aux pâtisseries confectionnées à tour de rôle par les participants. C'est un après midi convivial qui réunit en moyenne une quinzaine de personnes.

Au mois de janvier il y a eu le tirage des rois, puis un après-midi avec pétanque et belote avec go^ter au gîte des 3 cols. Un stand à la fête du pain a permis de récupérer un peu d'argent pour le téléthon. Une sortie à la Montagne aux Marmottes, repas à la Lauzetane au Sauze du Lac, visite de Barcelonnette et tour du lac. Puis fin octobre spectacle à Sisteron qui a plu à tous. Le 28 novembre après-midi organisé par le Parc National des Ecrins pour fêter ses trente ans. Le repas de Noël a lieu le 13 décembre précédé de l'Assemblée Générale du Club. ■

Denise MALESKA

La vie associative

L'association des parents d'élèves

Grâce au dynamisme de ses membres, ont été organisés au cours de l'année scolaire 2002/2003 : deux lotos (en décembre et en février), un vide grenier le 15 juin, une tombola et le traditionnel repas de fin d'année. Tous les membres de l'Association remercient toutes les personnes qui par leur présence et leur aide lors des manifestations, tous les commerçants qui par leur générosité (attribution de lots) aident à améliorer la vie scolaire des enfants. Lors de son assemblée générale de la rentrée scolaire 2003/2004, et du renouvellement du bureau, ont été nommé : Président M. ALVAREZ, Secrétaire Mme GUERINI, Trésorière Mme PEYRON Nous vous informons des activités prévues au cours de cette année scolaire : un Carnaval le 18 février 2004, un loto le 25 février 2004, le repas de fin d'année scolaire et une tombola le 25 juin 2004. ■

Corinne Marseille

Vie scolaire

Pour clore l'année scolaire les « grands » sont partis, du 10 au 13 juin, en classe découverte, classe sur le thème « Musique et environnement ». Ce voyage a eu lieu à AUZET (canton de Seyne-les-Alpes), il a permis aux enfants d'approfondir leurs connaissances en environnement (vie de la rivière avec sa faune et sa flore, randonnée au col de la Blache, étude d'une station d'épuration) et d'être initiés à la musique avec création d'instruments et enregistrement d'un CD.

Les « petits » (les 8 enfants de la section garderie), ont clôturé l'année par une journée d'escalade dont ils ont bénéficié tout au cours de l'année scolaire grâce aux leçons de Mr Alvarez.



Il est à noter qu'une fresque peut être admirée dans la cour de l'école. Elle est l'œuvre des « tous petits » aidés techniquement par Mme Lebourhis. Toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie du groupe scolaire sont vivement remerciées, cette implication de tous prouvant que le bien-être des enfants est notre souci commun. Pour l'année scolaire 2003-2004, ce sont 18 enfants qui fréquentent l'école encadrés par Christine institutrice du primaire, Andrée institutrice de la maternelle le matin (grâce à l'attribution d'un demi poste), Marilyne s'occupant des enfants de 3 et 4 ans l'après-midi en garderie (les enfants de 5 ans rejoignant ceux du primaire). ■

Corinne Marseille

Fêtes de fin d'année

Le samedi 13 décembre avait lieu l'assemblée générale du club du 3ème âge. Mme Maleska, la présidente, a présenté un bilan d'activité et financier très positif. Elle a établi un premier planning des diverses activités prévues pour 2004, son souhait étant que le nombre des participants aux diverses activités soient plus nombreux.

Elle a fait part de la démarche des différents clubs, qui essayent d'aboutir à des regroupements pour toutes sortes d'activités et permettre à tous une ouverture aux autres (personnes et lieux).

Les participants ont approuvé tout cela, et ont donné leur accord pour que le club verse aux sinistrés des inondations du sud, un don de 150 euros. Il est à noter la présence des responsables du Club du 3ème âge des Crots (présidente et trésorière) à cette assemblée. La séance s'est terminée par la dégustation du pot de l'amitié.

Ce même jour sous la présidence du Maire, tous nos anciens, se sont retrouvés pour le traditionnel repas de fin d'année, offert par la municipalité à ses aînés. Il avait lieu cette année au restaurant « chez Riton ». Les 41 participants se sont régalés du succulent repas qui leur a été servi. A la fin de celui-ci M. le Maire est intervenu sur l'action municipale notamment en direction des personnes âgées. Tous se sont quittés en fin d'après midi en se souhaitant de bonnes fêtes et en se donnant rendez-vous pour le gâteau des rois offert par le club début janvier.

Le 16 décembre, les enfants avaient invité la population à leur fête de Noël. Un beau spectacle de poésie et de chansons a été présenté, avant d'écouter ensemble les fabuleux contes présentés par l'association « Amiconte ». Enfin, le Père Noël a fait son apparition pour offrir à tous ces petits diablotins, de beaux cadeaux bien mérités. Cette après-midi s'est terminée par le partage d'un copieux goûter. Le17 décembre, les enfants, les responsables de la bibliothèque, quelques personnes du Club 3ème âge se sont retrouvés à la Mairie. Les magnifiques décorations de Noël que vous avez pu admirer sont l'œuvre de tout ce groupe, chacun a été récompensé de son dur labeur par de délicieux gâteaux fabriqués par les adhérentes du Club du 3ème âge, que tous remercient et souhaitent une bonne année 2004.

Le 26 décembre M. le Maire accompagné du conseil municipal à présenté ses vœux à la population en présence de nombreux représentants des administrations locales. ■

Corinne Marseille

Réallon, la porte d'entrée méridionale du Parc national des Ecrins

Le 22 juin vers 8h30 une quinzaine de participants avaient décidé de faire la promenade jusqu'à Chargés à l'occasion des 30 ans du Parc National des Ecrins accompagnés des gardes moniteurs bien connus dans la vallée.

Après les mots de bienvenue du Maire Adrien GLEIZE, de Messieurs Couloumy et Faure, cette journée de découverte s'est passé on ne peut mieux. Sous la forme de questions / réponses chacun a pu apprécier la faune et la flore de ces lieux exceptionnels. A l'initiative de ce même Parc des Ecrins, une sympathique réunion rassemblant une soixantaine de Réallonnais et des communes voisines a eu lieu à la mairie de Réallon le 28 novembre. Une projection de diapositives depuis l'origine du Parc à nos jours a fait le bonheur de tous, notamment des anciens qui se sont reconnus au travers de réunion ou portraits. La journée du cochon, les vues des différents hameaux où de la montagne aux quatre saisons il y a vingt ans et plus, ont rappelé a chacun bien des souvenirs.

Cette après-midi récréative a permis aux uns et aux autres de faire le point 30 ans après. Le Parc National des Ecrins est bien entré dans les mœurs malgré les accrochages inévitables du début de sa création. C'est ce qu'ont signalé les différents intervenants notamment le Maire, Membre du Conseil d'administration du Parc, C. Couloumy chef de secteur, R. Faure, M. Coulon, gardes moniteurs. Preuve si c'était nécessaire, la collation et le verre de l'amitié servis par les organisateurs et appréciés par tous.

Une journée à renouveler dans 10 ans. ■

Antoine Gleize

Etat civil

Naissances

Lucie OGIER est née le 13 mars 2003 à Gap.

Simon LOUGE est né le 07 octobre 2003 à Réallon.

Tina Jade NICHANIAN est née le 24 novembre 2003 à Briançon.

Décès

Joseph Etienne MARSEILLE
né le 07 septembre 1918 à Réallon est décédé le 27 avril 2003 à Réallon.

Mariage

Martine DIETA et **Laurent GUÉRINI**
se sont mariés le 30 août 2003 à Réallon.



Les gouttes d'eau font des fleuves…

Depuis un an que le tri sélectif est mis en place, le SMICTOM de l'Embrunais a réussi à collecter :

- 156 tonnes d'emballages (issus des bacs à couvercle jaune)
- 363 tonnes de verre (issus des colonnes à bandeau vert)
- 200 tonnes de journaux, revues, magazines (issus des colonnes à bandeau bleu).

La collecte de 156 tonnes d'emballages a permis d'économiser :

- La consommation d'énergie de 49 habitants en une année.
- La consommation d'eau de 10 habitants en une année.

Alors pour que nos enfants puissent avoir autour d'eux un peu de nous, et pour économiser nos ressources naturelles : TRIONS NOS DECHETS.

En cas de problème ou pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter notre ambassadrice du tri, Mlle Hélène Desort, du lundi au vendredi, de 8h à 17h, au **06 16 76 17 41**.

Vous pouvez également lui écrire sur son E-Mail : *com.com.embrunais@wanadoo.fr*.

A bientôt et bon tri.

Divers

Bibliothèque

Les personnes bénévoles de la bibliothèque en collaboration avec le club du 3ème Age, ont invité tous les enfants le mercredi 17 décembre pour participer à une après-midi récréative : décorer le sapin de Noël et la salle de la Mairie, fabriquer différentes décorations ; lire des contes de Noël et terminer par un goûter commun.

La bibliothèque de Réallon est ouverte le mercredi de 15 à 16 heures de septembre à juin, dans les locaux de la Mairie. Nous rappelons à tous que le prêt des ouvrages est gratuit.

Corinne Marseille

Office du tourisme

Le programme d'animation des vacances de février est bien rempli :

Tous les dimanche un pot d'accueil est offert à 17 heures 30

- Lundi à 18 heures descente aux flambeaux
- Mardi de 18 à 20 heures : « Big air » animation de sauts à ski
- Mercredi à 14 heures, fabrication de paniers
- Vendredi à 16 heures 30 animations sur le front de neige
- Vendredi à 18 heures : Descente aux flambeaux des enfants sur le front de neige.

Et aussi, des jeux, des films, de la musique, des soirées dansantes

Une exposition gratuite sur le thème de l'eau de la nature, du patrimoine et des activités traditionnelles ou sportives sera présente à l'office de tourisme « Réallon à la croisée des chemins », du 1er février au 15 mars 2004, exposition organisée par l'hôtesse d'accueil.

Renseignements : **04 92 44 25 67**

A noter les dates des fêtes de l'été :

- **4 juillet** : fête patronale
- **18 juillet** : fête du pain
- **8 août** : fête du pain

Halte garderie « Les chocolats chauds »

La halte garderie accueille les enfants de 6 mois à 6 ans tous les jours sauf le samedi.

Renseignements : **04 92 44 25 67**

Mise en vente de l'ancien presbytère communal

La commune a mis en vente l'ancien presbytère communal constitué de deux appartements. L'un à l'ouest est situé sur deux niveaux, il comprend une cuisine, un séjour et trois chambres ainsi qu'une salle de bains et des sanitaires. L'autre appartement côté est comprend une cuisine-séjour, et une chambre, une salle de bains et des sanitaires.

Renseignements : **04 92 44 23 93**

**La mairie est ouverte au public le lundi et le vendredi
de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures le vendredi fermeture à 16 heures
Le Maire reçoit le vendredi toute la journée
et sur rendez-vous les autres jours.**

Directeur de publication : Adrien Gleize - *Rédaction et conception :* commission municipale chargée de la communication ainsi que Catherine Garin - *Photos :* C. BOERO, B. SAINT DONNAT, C. GARIN - *Réalisation :* OMNIS **04 92 43 65 04** - *Impression :* FERRIA - EMBRUN.